REUNION PARENTS/ PROFESSEURS 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}

Elle se tiendra le Mardi 6 octobre 2015 à partir de 18h30

- Informations générales

- Bulletin remis par le PP (1^{er} et 2^{ème} trimestre): En plus de cette réunion de début d'année, les parents seront sollicités pour venir chercher les bulletins trimestriels du 1^{er} et 2^{ème} trimestre. Le professeur principal les recevra sur rendez-vous à cette occasion et commentera les résultats et les appréciations portées sur le travail de leur enfant. Ces rencontres sont primordiales pour le suivi de ses résultats et nous vous demandons d'y participer.
- Elections au CA le 9 octobre 2015 de 13h30 à 17h30 dans le hall du bâtiment administratif.
- Relevé de notes. Vous avez la possibilité de consulter les notes des vos enfants par l'accès internet.
 Nous vous demandons de le regarder et de contrôler les notes portées sur le carnet de correspondances.
- Orientation: l'orientation de votre enfant se construit tout au long de sa scolarité au collège. Il faut savoir que ses résultats seront déterminants dans ses possibilités de choix en fin de 3^{ème}. Nous souhaitons, comme vous que votre enfant parvienne à réaliser ses vœux et pour cela, nous serons à ses côtés pendant sa scolarité pour l'aider. Le professeur principal ainsi que le conseiller d'orientation pourront répondre à vos interrogations.
- Communication avec les familles : l'équipe éducative (professeurs, professeur principal de la classe, responsable vie scolaire, et principal) reste à votre disposition pour toutes demandes de rendez-vous.
- Horaires pour récupérer votre enfant dans la journée : pour contribuer au bon fonctionnement de l'établissement, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter aux sonneries des changements de cours : 9h35 10h25 11h30 14h15 15h05 16h10. De plus, le collège ouvre ses portes 15 minutes avant le début des cours, il est donc conseillé de ne pas déposer son enfant avant.
- Vous pouvez accéder au site du collège avec l'adresse suivante : http://etab.ac-poitiers.fr/coll-baignes//

Ce site vous permettra d'avoir accès à beaucoup d'informations ainsi qu'au cahier de texte en ligne.

- la vie scolaire

Le service de la vie scolaire s'occupe de la vie de vos enfants lorsqu'ils ne sont pas en cours. La gestion des absences est extrêmement importante et nous vous demandons de nous téléphoner rapidement pour prévenir de l'absence de votre enfant. Le carnet de correspondances permet de régulariser retards et absences. Outre la gestion des absences, le service de la vie scolaire intervient pour aider vos enfants pendant les études où le travail est exigé, ainsi que pour faciliter leurs prises de responsabilités dans différents projets. Enfin, il veille au bon déroulement de la vie des élèves dans l'établissement et intervient dès que cela est nécessaire. Dans tous les cas, nous avertir des moindres problèmes rencontrés par votre enfant. Le respect des sonneries ainsi que celui de l'ordre du passage au self sont impératifs.

attentes communes à l'ensemble des professeurs

- travail régulier (apprentissage des leçons)
- obligation d'avoir son matériel en cours
- tenue et comportement corrects
- assiduité de la part des élèves
- participation active des élèves
- en cas d'absence, l'élève pourra obtenir par l'intermédiaire d'un camarade les photocopies des cours manqués. Il lui est demandé de recopier la photocopie dans son cahier et de ne pas la coller.
- Autonomie et responsabilité des élèves dans le travail.

- Objectifs spécifiques de chaque discipline

En début d'année, chaque professeur remet aux élèves ses objectifs spécifiques et les fait coller dans le cahier. Nous vous demandons de les consulter.

IMPORTANT : Pour permettre aux cars scolaires de déposer et récupérer les enfants en toute sécurité, il est formellement interdit de stationner sur le parking des autocars le matin à la 1^{ère} heure de cours de la journée et le soir à la dernière heure de cours de la journée.